



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-70030>

Département(s) de publication : **60**

Annonce n° **25-70030**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Montataire (60)

Correspondant : Mathieu CARETTE

Adresse : Place Auguste Génie, 60160 Montataire

Coordonnées :

Téléphone : +33 344644545

Courriel : mcarette@mairie-montataire.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Entretien, maintenance et contrôle des aires de jeux de la ville de Montataire

Lieu d'exécution et de livraison : Ville de Montataire, 60160 Montataire

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Entretien, maintenance et contrôle des aires de jeux de la ville de Montataire

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

36 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Les fournisseurs sont dispensés de cautionnement et retenue de garantie

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le présent marché sera intégralement financé par les fonds propres de la collectivité. Le délai global de paiement maximum est de 30 jours à réception de la facture.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : La définition de la forme du groupement souhaité est le groupement solidaire en

application de l'article L2141-13 de l'ordonnance n°2018-1074 et des articles R2142-19 à R2142-27 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif au code de la commande publique du 5 décembre 2018.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : L'ensemble des documents demandés dans le règlement de consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 16/07/2025 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Renseignements complémentaires : Le marché est conclu pour un an à compter de la date de notification renouvelable tacitement deux fois. Pour la partie des prestations à prix unitaire, le présent marché est un accord cadre à bons de commande mono-attributaire sans remise en concurrence en application de l'article L2125-1 de l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et de l'article R2162-1 à R2162-6 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 relatif à la commande publique du 5 décembre 2018. Les candidats doivent répondre à la solution de base. Les variantes ne sont pas autorisées. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier. Toutefois, conformément à l'article R2123 du décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018, le pouvoir adjudicateur peut attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociations. Le présent marché est traité à prix mixte. La partie à prix forfaitaire concerne la maintenance et le contrôle annuel des jeux. La partie à prix unitaire concerne l'entretien (le nettoyage), la mise en sécurité et le déplacement en cas de dégradation. Cette partie est traitée à bon de commande. Pour la partie traitée à bon de commande le montant du marché est de : Pas de montant minimum Montant maximum annuel HT : 5 000 € Montant maximum annuel TTC : 6 000 € Une visite de site est obligatoire (voir condition dans le règlement de consultation)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville de Montataire

Adresse : 15 rue André Ginisti, 60160 Montataire

Coordonnées :

Téléphone : +33 344644545

Courriel : mcarette@mairie-montataire.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 20/06/2025